

**ARRÊTÉ DEP-2024-404 PORTANT NOMINATION DU JURY DES BREVETS
PROFESSIONNEL BOUCHER ET CHARCUTIER-TRAITEUR**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-122 et D 337-123 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2005 portant création du brevet professionnel Boucher et l'arrêté du 14 octobre 1997 portant création du brevet professionnel charcutier-Traiteur ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1001 nommant les présidents de jurys du brevet professionnel ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des brevets professionnel boucher et charcutier-traiteur pour la session 2024 dans les académies de Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Laetitia VENTURI-FOCH, inspectrice de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Eric ANGOT, professionnel

Enseignants :

Monsieur Quentin SENEILLON

Monsieur Igor DESURMONT

Madame Nathalie LEDUC

Monsieur Pascal ABRAHAM

Professionnels :

Monsieur Fernand PEU

Monsieur Roland DESPRES

Monsieur Dominique SCHAAL

Monsieur Antoine DE LANTIVY

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER